

Mutualia s'engage auprès des salariés de la CCN 66 avec son offre santé dédiée

CONTACT PRESSE

David DIANE

Responsable communication

Tél. 01 41 63 77 82

diane.david@mutualia.fr

Pour accompagner les établissements pour personnes inadaptées et handicapées dans la mise en place la couverture santé de leurs salariés, le Groupe Mutualia, met à leur disposition son offre dédiée Vivactiv'66.

Conforme aux dispositions prévues par leur Convention Collective Nationale (CCN), cette offre permet à l'employeur de remplir son obligation conventionnelle tout en gardant une liberté de choix.

LA BRANCHE EN QUELQUES MOTS

La branche des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées regroupe l'ensemble des structures entrant dans le champ d'application de la CCN du 15 mars 1966.

Soit les établissements et services agissant dans l'ensemble de l'intervention sociale et médico-sociale et notamment dans les missions :

- De protection sociale et judiciaire de l'enfance et de la jeunesse : auprès des mineurs et adultes handicapés et auprès de la famille
- D'aide et d'accompagnement des personnes en difficulté sociale
- De soins à caractère médico-social
- Auprès des personnes âgées handicapées
- De formation en travail social

LA RÉPONSE MUTUALIA

Une offre modulable répondant aux besoins de l'employeur et du salarié, adaptée au budget de chacun !

Grâce à la modularité du contrat, l'employeur souscrit le niveau de garantie le plus adapté à sa politique sociale, allant du niveau minimum prévu par la branche à des formules qui couvrent de façon optimale les besoins des collaborateurs. De son côté, le salarié a la possibilité de compléter la couverture souscrite par l'entreprise selon ses propres dépenses de santé.

Des services pour accompagner les salariés au quotidien

Avec Mutualia, les salariés relevant de la CCN 66, bénéficient d'un réseau de soins optique qui leur permet de bénéficier d'équipements de qualité à un tarif concurrentiel et de prestations d'assistance en cas d'hospitalisation, d'immobilisation ou de coups durs.

Bien plus qu'une réponse à la CCN, avec Vivactiv'66, l'employeur transforme une obligation en un outil de valorisation et de fidélisation des salariés.

L'OFFRE EN UN COUP D'ŒIL

- **Un libre choix de formules pour l'employeur**
- **Des renforts optionnels pour le salarié, sans surcoût pour l'employeur**
- **L'assistance Mutualia incluse**
- **Un accès au réseau de soins optique Carte Blanche**
- **Un partenariat pour la prévention auditive avec Audika**

À PROPOS DE MUTUALIA

Créée dans le monde agricole il y a 20 ans en partenariat avec la MSA, Mutualia conserve un ancrage fort dans la ruralité en couvrant près d'un demi-million de bénéficiaires.

À but non lucratif, Mutualia inscrit son action sur la base de valeurs fortes qu'elle s'attache à faire vivre au quotidien. Mutualia propose des solutions santé et prévoyance spécifiques et adaptées pour les particuliers, les entreprises, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

Parce que nous n'avons pas tous la même santé, Mutualia est à l'écoute de ses adhérents et leur propose des garanties modulables pour répondre au plus juste à leurs besoins de santé.

Union Nationale Mutualia - Union de mutuelles régie par le Livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° : 434 887 386.